



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

1- Eau potable réseau d'aqueduc

Il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer pour les usagers du réseau d'aqueduc de la municipalité.

2- Horaire de la patinoire

La patinoire sera bientôt en fonction, probablement dès cette semaine.

Horaire		
Lundi	Réservé	Ligue hockey bottine
Mardi	Réservé	Ligue hockey bottine
Mercredi	Ouvert	18h :30 à 21h :30
Jeudi	Ouvert	18h :30 à 21h :30
Vendredi	Ouvert	18h :30 à 23h :00
Samedi	Ouvert	13h :00 à 16h :30
Dimanche	Ouvert	13h :00 à 16h :30

Si la température le permet, le chalet durant la période des Fêtes sera ouvert selon l'horaire suivant :

Horaire	
27 décembre	13h :00 à 21h :30
28 décembre	13h :00 à 23h :00
30 décembre	13h :00 à 16h :30
3 janvier	13h :00 à 21h :30
4 janvier	13h :00 à 23h :00
5 janvier *	13h :00 à 16h :30
6 janvier *	13h :00 à 16h :30

Le 5 et 6 janvier, il y a possibilité d'un tournoi de hockey bottine.

Après les fêtes, lors des congés scolaires la patinoire sera également ouverte en après-midi.

3- Centre Internet

Le centre Internet sera ouvert durant la période des Fêtes aux dates suivantes :

Les 27, 28 décembre 2007 de 13h :00 à 18h :00
et les 3 et 4 janvier 2008 de 13h :00 à 18h :00

4- Horaire du bureau Municipal

Veillez noter que durant le congé des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2007 au 6 janvier 2008.

5- Bibliothèque Municipale

La bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes du 21 décembre 2007 au 8 janvier 2008.

6- Vœux de Noël et Bonne année.

Le Maire et les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert désirent offrir à tous et à chacun, ses meilleurs vœux à l'occasion des fêtes et désirent également vous souhaiter une bonne et heureuse année.

7- Message du service incendie, division prévention

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Il est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible. Si les véhicules et les appareils à combustible sont bien utilisés et entretenus, la quantité de CO produite ne présente généralement pas de danger pour la santé. Toutefois, leur mauvais fonctionnement ou leur



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

utilisation dans un endroit clos ou mal ventilé peuvent entraîner une intoxication.

Ses effets sur la santé

Une intoxication légère provoque des symptômes qui peuvent, surtout chez l'enfant, ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite, tels que des nausées, des maux de tête et de la fatigue. Par contre, une intoxication sévère peut conduire rapidement à une perte de connaissance et éventuellement entraîner la mort, et ce, en quelques minutes seulement.

Circonstances possibles

- **Combustion incomplète** d'appareils de chauffage ou d'autres appareils à combustible.
- **Ventilation insuffisante** des lieux.
- **Obstruction** du tuyau d'échappement d'un véhicule à moteur par la neige.
- **Obstruction** de la cheminée par des débris, de la neige ou de la glace.
- **Fuite** dans les conduits d'évacuation des appareils de chauffage ou dans les sorties extérieures des autres appareils à combustible.
- **Fonctionnement** d'un véhicule à moteur dans le garage, et ce, même la porte ouverte.

Prévenir une intoxication

- 1- Installez dans la maison ou dans la roulotte un ou plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone dès qu'une source potentielle de CO y est présente.
- 2- Assurez-vous que vos avertisseurs sont certifiés et prenez soin de vérifier leur date d'expiration. Placez-les aux endroits recommandés par le fabricant.

- 3- Vérifiez périodiquement la pile, s'il y a lieu.
- 4- Faites attention de ne pas confondre l'avertisseur de CO avec le détecteur de fumée.

Pour obtenir de plus amples informations :

André Roberge

Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

450 836-7007, poste 2555

8- Programme de subvention à la rénovation :Réno-Village

Si vous êtes propriétaire occupant d'une maison, il est possible que vous soyez admissible à une subvention pouvant atteindre 10 000\$ pour rénover votre maison, si vous répondez aux critères suivants :

- la valeur de votre résidence ne doit pas dépasser 75 000\$, excluant le terrain (voir sur le compte de taxe) ;
- la maison doit nécessiter des travaux d'au moins 2000\$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures.

Ce programme s'adresse aux ménages à faible revenu. Le revenu annuel du ménage ne doit pas dépasser un revenu maximum admissible qui varie selon la taille du ménage.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à ce programme, communiquer avec la MRC de D'Autray au 450-836-7007, poste 2509 ou 2511.



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

9- Service de transport adapté MRC de d'Autray

Politique lors des tempêtes de neige

- Écoutez les nouvelles à la télévision ou à la radio pour savoir si les Commissions Scolaires sont fermées.
- Vous ne serez pas avisés par téléphone

Si la Commission Scolaire des Samares est fermée :

- ➔ Tous les déplacements sont annulés sauf les transports médicaux et ceux vers Repentigny

Si la Commission Scolaire des Affluents est fermée :

- ➔ Tous les Transports vers Repentigny sont annulés sauf les transports médicaux

Vous désirez maintenir votre transport quand la Commission Scolaire est fermée?

- ➔ Appelez-nous pour connaître les conditions.

Accès à votre domicile

Durant la saison hivernale, il est de votre responsabilité de tenir l'accès à votre domicile déblayé et déglacé (entrée, trottoir, escalier, etc.), sans quoi votre transport sera annulé et vous devrez assumer les frais d'un voyage blanc, soit 5.00\$.

Heures de bureau durant le temps des Fêtes

⇒ **Bureau ouvert :**

- * **Bureau ouvert de façon régulière jusqu'au 21 décembre 2007 ;**
- * 27 et 28 décembre 2007 : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h;

⇒ **Bureau fermé :**

- * 24, 25, 26 et 31 décembre 2007 ;
- * 1 et 2 janvier 2008.

⇒ **Horaire habituel à compter du 3 janvier 2008.**

⇒ Même si les heures de bureau sont limitées, **vous pouvez obtenir des transports durant toute la période des fêtes.**

Visitez votre parenté partout dans Lanaudière.

Du 22 décembre au 5 janvier

Vous devez réserver au plus tard le 20 décembre 2007

Informations : (450) 835-9711 ou 1-877-835-9711 sans frais

Toute l'équipe du Service de Transport de la MRC de D'Autray vous souhaite un très Joyeux Temps des Fêtes et une Bonne Année 2008 !



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

LE MOT DE L'INSPECTEUR CANIN

Journal d'un chien

Suite et fin

19 mois

C'est incroyable. Quand j'étais plus beau, ils avaient de la compassion pour moi. Maintenant je suis plus faible ; mon aspect change.

J'ai perdu mon œil et les gens me montrent le balai quand j'ai l'intention de m'allonger où il y a un peu d'ombre.

20 mois

Je ne peux quasi plus me bouger ! Aujourd'hui, je vais tenter de traverser la rue par où passent les voitures, un vise juste ! J'étais en sécurité sur une place appelée "rue pavée", mais jamais je n'oublierai le regard de satisfaction du conducteur qui se vantait même pour avoir visé juste. Il m'a tué ! ...

Mais il a seulement démis les pattes arrières ! La douleur est terrible ! Mes pattes arrières ne m'obéissent pas et je me traîne avec difficultés jusqu'au gazon, au bord du chemin. Cela fait dix jours que je suis sur le sol, sous la pluie, dans le froid, sans manger. Maintenant, je ne peux plus bouger !

La douleur est insupportable ! Je me sens très mal, je ne trouve pas d'endroit sec et on dirait que même mon poil est en train de tomber... Quelques personnes passent et personne ne me voit ; d'autres disent "ne t'approches pas tout près». Maintenant je suis presque inconscient, mais une force étrange me fait ouvrir les yeux. La douceur d'une voix me fit réagir. "Pauvre petit chien, regarde comme ils t'ont laissé» ; elle disait ... avec elle était un homme en tablier

blanc. Il a commencé à me toucher et à dit : "Je sais bien madame, mais il n'y a plus de remède pour ce chien, c'est mieux qu'il arrête de souffrir. La gentille dame, avec des larmes roulant sur le visage, acquiesça. Comme je pouvais, j'ai bougé la queue et je regardais, les remerciant qu'ils me portent secours pour me reposer. Seulement je sentis la percée d'une piqûre qui me fit dormir pour toujours, pensant à pourquoi j'étais né si personne ne me voulait...

Les amis, la solution n'est pas d'abandonner un chien dans la rue mais bien de l'éduquer. Ne transformez pas en problème une compagnie si reconnaissante. Aidez à ouvrir les consciences ignorantes, et ainsi en finir avec les mauvais traitements des animaux, spécialement avec le problème des chiens de rue.

L'Inspecteur Canin a la pénible tâche de capturer les animaux errants. Ce sont presque toujours des animaux qui ont été abandonnés par des maîtres irresponsables.

A chaque jour, nous devons faire une recherche afin de trouver une famille pour ces chiens et chats

Si vous croyez en cette cause et que vous désirez adopter un chien ou un chat, il nous fera alors plaisir de vous ouvrir notre porte car ils sont plusieurs, chez nous, à attendre votre visite.

S'IL VOUS PLAIT !!!

AIDEZ NOUS À LEUR TROUVER UNE FAMILLE

Christian Cyr, inspecteur canin